

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 9. (26 Décemb.) 7 Janvier 1853.

L'Armée Grecque.

Au moment où éclata la révolution de 1821, la Grèce était sans armée, sans armes, sans munitions de guerre. Il fallut vaincre les Turcs pour se mettre en possession des armes qu'ils avaient, il fallut assiéger et prendre des forteresses pour avoir des munitions de guerre.

Les Grecs remplirent cette tâche difficile malgré leur dénuement absolu. Leur attachement à la religion de leurs pères, leur enthousiasme pour la patrie, la haine contre les Turcs suppléèrent à tout ce qui leur manquait matériellement. Chacun s'arma de ce qu'il trouva sous la main. Guidés par les anciens partisans, les chefs de bandes insoumis aux Musulmans, et par quelques anciens officiers, la plupart Epirotes et Macédoniens, qui avaient servi les Français et les Anglais dans les îles Ioniennes, et par d'au-

tres encore qui avaient porté les armes sous Ali-pacha de Jannina, les Hellènes attaquèrent les Turcs, les vainquirent en plusieurs occasions, prirent des places fortes, et commencèrent ainsi à s'armer aux dépens de leurs ennemis, jusqu'au moment où, par des envois d'armes et de munitions de guerre, les comités philhelléniques rendirent leur tâche plus facile.

Mais déjà, dès la première année de la guerre, on avait senti le besoin de former, outre l'élément irrégulier qui constituait l'armée hellénique improvisée par les circonstances, une force régulière organisée à l'instar des armées européennes. De jeunes Grecs revenus dans leur patrie après avoir fait leurs études en Europe, les restes de l'ancienne légion sacrée de la Moldavie, de généreux philhellènes, réunis de toutes les parties de l'Europe pour concourir à la régénération d'un peuple glorieux par son passé, et qui arborait l'étendard de la Croix opprimée, contre le croissant oppresseur; tels sont les élémens qui, dans le principe, formèrent le corps régulier. Ce corps, pendant toute la durée de la guerre, rendit les plus grands services à la patrie, et opéra, tantôt isolé, tantôt réuni à l'armée irrégulière, qui cependant fut, il faut en convenir, le principal agent de la guerre.

Soumis aux vicissitudes de l'époque, l'effectif du corps régulier, tantôt augmentait, tantôt diminuait, selon les circonstances, et surtout selon le plus ou moins d'argent que les gouvernemens d'alors pouvaient affecter à son entretien. Un moment, sous les ordres de son intrépide chef, le général Fabvier, il atteignit le chiffre de 4000 hommes de toute arme.

Ce ne fut cependant que sous l'administration du comte

Capodistrias, que l'armée grecque en général, eut une organisation arrêtée. L'armée irrégulière, composée jusqu'alors de corps plus ou moins nombreux, en raison de l'importance personnelle de leur différents chefs, fut d'abord organisée en 10 Chiliarchies (Régimens de 1120 hommes) et plus tard en bataillons de 4 compagnies de 100 hommes. La force de ces bataillons était cependant de beaucoup diminuée lors de la mort du Président, car un grand nombre de soldats avait quitté le service, soit pour se livrer à des travaux d'agriculture dans leur pays pacifié, soit pour d'autres motifs.

Le Corps régulier fut l'objet des soins particuliers du Président; après le départ de son illustre chef, le général Fabvier, il fut successivement commandé par les généraux de Heideck, Trézel et Gérard; au moment où il fut remis à M. de Heideck, il se composait de 3 bataillons d'Infanterie de ligne de 6 compagnies; de deux escadrons de cavaliers à pied, et d'une ou deux compagnies d'artillerie, formant un effectif de 1100 à 1200 hommes; bientôt il fut placé sur un pied respectable. On porta à 100 hommes la force des compagnies des bataillons d'Infanterie, dont les cadres furent bientôt complétés par des engagements volontaires; un quatrième bataillon fut formé; et enfin un cinquième, qui prit le titre de Bataillon Modèle; il se composait de militaires détachés des corps irréguliers, parmi lesquels le Président voulait peu à peu introduire le système régulier; en servant dans ce bataillon, ils devaient y acquérir l'instruction qu'ils transmettraient plus tard à leurs compagnons. La Cavalerie eut 4 beaux escadrons complets en hommes et en chevaux. On forma un bataillon d'Artillerie de six compagnies, un corps d'État-ma-

jour du Génie fut créée, enfin un Arsenal fut organisé sous la direction de M. Pourchet, officier d'Artillerie française.

Le Président ne négligea pas non plus l'avenir de cette petite armée régulière. Il institua une école militaire qui, placée peu de temps après sa première formation sous la direction éclairée de M. Pauzié, capitaine d'Artillerie française, reçut tout le perfectionnement que les circonstances où se trouvait le pays, permettaient de donner à une telle institution. Le Président se plut à utiliser, pour cet établissement les lumières de plusieurs jeunes officiers revenus d'Europe, après y avoir fait leurs études militaires; parmi ces officiers, on compte M. Charles Soutzo, actuellement Ministre de la guerre.

En 1831, lors de la mort du Président Capodistrias, ce petit corps avait atteint le chiffre de plus de 3600 hommes de toute arme; la législation militaire française adoptée par les gouvernemens précédens, y était en vigueur.

Mais bientôt la guerre civile de 1832 vint menacer ce corps d'un anéantissement presque complet; à bout de ressources, le gouvernement, dont l'action se trouvait circonscrite dans les murailles de la forteresse de Nauplie, sauvégarde du reste par une garnison française, fut hors d'état d'entretenir la force armée de l'Etat. Alors commença la désorganisation des bataillons irréguliers; transformés en bandes armées, ils parcouraient le pays, se recrutant parmi les désœuvrés de toute classe: la désertion se mit dans les rangs du corps régulier, qui, à l'arrivée du Roi, en 1833, n'eut plus à lui présenter que des cadres presque sans soldats, une cavalerie sans chevaux, etc. L'école militaire fut cependant préservée, et fournit bientôt à l'armée, et même aux corps spéciaux, des jeunes gens instruits.

Nous arrivons maintenant à l'époque des nouvelles créations. A peine arrivée dans le pays, la Régence, au lieu d'utiliser les cadres existans, et de se servir des élémens qu'on avait sous la main pour former une force armée indigène composée d'abord de troupes régulières et irrégulières, préféra passer l'éponge sur tout ce qui avait été fait et reconstruire à neuf. Forte du prestige de l'autorité royale et de l'appui du corps auxiliaire de troupes bavaroises venu en Grèce, ainsi que de la présence d'une brigade française dans les forts de la Messénie, et de plus en possession de l'emprunt des 60 millions, elle adopta, en prononçant la dissolution de la force armée existante, une nouvelle organisation fort dispendieuse. En effet, elle créa une nouvelle armée recrutée presque toute en Bavière, et composée de 8 bataillons d'Infanterie de ligne de 6 compagnies, 1 Régiment de Cavalerie de 6 escadrons, 1 bataillon d'Artillerie de 6 compagnies et 1 escadron du Train, un demi bataillon de Pionniers de 3 compagnies, et 2 compagnies d'ouvriers d'Artillerie. Beaucoup d'officiers du ci-devant corps régulier, n'ayant pas été compris dans la nouvelle formation, demeurèrent en disponibilité. En même temps fut rendue une ordonnance portant création de dix bataillons de Chasseurs de 200 hommes, dans lesquels la Régence croyait pouvoir incorporer une partie des officiers et des soldats de l'ancienne armée irrégulière. Mais cette ordonnance resta sans exécution, car les conditions de l'admission ne parurent pas convenir aux militaires irréguliers dont une partie quitta le pays, et dont l'autre y resta, prête à saisir toute occasion qui pouvait tourner à son avantage.

Plus tard, en Juin 1833, la Régence institua un corps nombreux de Gendarmerie à pied et à cheval, composé, à l'exception de quelques officiers, exclusivement d'indigènes et surtout d'hommes ayant appartenu aux ci-devant corps irréguliers.

L'année 1833 s'écoula paisiblement, mais en 1834 la révolte de la province de Maina put à peine être réprimée par les moyens militaires existans. Survint ensuite, dans la même année, la révolte de la Messénie, contre laquelle on fut forcé d'employer un corps auxiliaire irrégulier formé à la hâte, une partie des troupes bavaroises ayant déjà quitté la Grèce à cette époque, et la brigade française ayant depuis longtemps évacué les forts de la Messénie. Mais en 1835, une révolte beaucoup plus sérieuse éclata dans la Grèce Occidentale, et l'on dut procéder à la formation de la Phalange, corps d'officiers de l'ancienne armée irrégulière, qui d'abord atteignit le chiffre de mille: c'est alors qu'il fallut aussi avoir recours aux troupes irrégulières; et sous la désignation de bataillons de la garde nationale, on en forma dix de 250 hommes environ chacun, officiers, sous-officiers et soldats, en tout 2500 hommes. En 1838, ces dix bataillons furent réduits à huit, qui prirent le nom de bataillons de gardes frontières.

En 1834, la Régence avait réorganisé l'Ecole Militaire sur de plus larges bases, tant sous le rapport du nombre d'élèves, dont le maximum fut fixé à 140 (chiffre qui cependant n'a jamais été atteint) que sous celui de l'instruction. Plusieurs chaires de mécanique, de sciences physiques et de hautes mathématiques furent ajoutées à celles qu'avait installées le Président Capodistrias.

Lorsque S. M. le Roi Othon prit les rênes de l'Etat, il

trouva le trésor vide et un budget de la guerre hors de toute proportion avec les ressources du pays. Les frais énormes qu'avait occasionnés le corps auxiliaire bavarois, dont du reste nous ne contestons pas l'opportunité, ainsi que l'enrôlement et l'envoi des volontaires Allemands, avait en partie absorbé les ressources extraordinaires du trésor, et la création d'une gendarmerie très-nombreuse, la formation de la Phalange, et celle des bataillons irréguliers, avaient surchargé le budget; il fallut en venir à des réductions successives, et ce fut le corps régulier qui eut à les subir, peut-être parcequ'on craignait de ne plus pouvoir le compléter, les ressources de l'Etat ne permettant plus de continuer les enrôlements en Allemagne et les engagements volontaires en Grèce étant fort rares (la Loi sur le recrutement, actuellement en vigueur, ne fut rendue qu'à la fin de l'année 1838). Quoiqu'il en soit, une première réduction eut lieu dans l'année 1836, une seconde en 1838, une troisième fut imposée au gouvernement en 1843. A cette époque les troupes régulières furent réduites à 2 bataillons d'Infanterie de ligne de 8 compagnies, et à deux bataillons de Chasseurs de 4 compagnies, en une division de Cavalerie de deux très-minces escadrons, en un corps d'Artillerie de trois faibles compagnies et en une compagnie d'ouvriers.

Déjà dans l'année 1844, on avait senti que la force armée existante ne répondait pas aux exigences du service, et l'on songea dès lors à trouver les moyens de l'augmenter avec le moins de dépenses possibles. Le ministère de la guerre institua une commission, qui, outre la solution de ce problème, avait à s'occuper de la rédaction de différents projets de lois, concernant l'état militaire. Cette

commission s'occupa de ces travaux pendant les années 1844, 45, 46 et 47.

Un nouveau projet de loi sur le recrutement, dans lequel on avait pour but principal la création d'une réserve, fut élaboré. Ce projet fut plus tard mis de côté, peut-être parcequ'on y avait introduit un temps de service actif moindre que celui de 4 ans, fixé par la Loi de 1838 sur le recrutement.

Des projets de lois, calqués sur les lois françaises sur l'état de l'officier, sur les pensions de retraite, sur l'avancement, furent élaborés par la commission, et ces travaux eurent plus tard pour résultat deux Lois, l'une sur l'état de l'officier et l'autre sur les pensions de retraite, rendues en 1851 et 1852. Quant à l'avancement, il continue à être réglé d'après une ordonnance royale rendue en 1834.

La commission avait achevé aussi le projet d'organisation de l'armée, dont elle avait été chargée.

Le manque d'une force armée suffisante pour le maintien de l'ordre public fut encore plus sensible pendant les années 1848—1849, où, pressé par les circonstances difficiles du pays, le gouvernement porta la force de chacune des 32 compagnies des 8 bataillons irréguliers de 48 à 60 soldats, ce qui fait une augmentation de 384 hommes.

Cette augmentation, provoquée par des circonstances particulières, n'avait pas cependant atteint le but que le gouvernement s'était proposé, car elle avait en même temps augmenté les charges du budget d'un corps déjà assez fort pour son service ordinaire à la frontière. De là la formation, en 1849, d'une nouvelle commission, chargée, de résoudre le problème si, avec les moyens existans, il serait possible d'entretenir une plus grande armée, sans nuire au soldat.

Cette commission, sans avoir recours à la moindre diminution de solde, prouva par des chiffres exacts, qu'une telle possibilité existait. En effet le ministère de la guerre ayant, après un mûr examen, adopté une partie des propositions de la commission, put en 1853 augmenter l'armée de ligne de quatre compagnies d'Infanterie, d'un escadron de Cavalerie, et d'une compagnie d'Artillerie.

Le gouvernement donna tous ses soins à l'instruction de son armée. Outre l'école militaire, dont nous avons parlé, et qui en 1847 reçut une nouvelle organisation, par laquelle le nombre des élèves fut fixé provisoirement à 60, outre les écoles de bataillon pour l'instruction des sous-officiers et des soldats, plusieurs jeunes officiers sortis de l'école militaire furent, à différentes époques, envoyés en France et en Allemagne pour s'y perfectionner dans leurs études, y suivre les Cours des écoles d'application, y visiter les grandes fabriques d'armes, les fabriques de poudres de guerre etc. De jeunes médecins y furent également envoyés pour compléter leur éducation. Enfin, depuis 1842, le gouvernement avait entretenu à Vienne plusieurs jeunes gens pour y apprendre l'art du vétérinaire.

L'état sommaire qui suit, et dans lequel nous ne comprenons par les corps sans troupe, à l'exception de celui du Génie, montre la force organique des différens corps qui composent l'Armée grecque.

I. TROUPES RÉGULIÈRES.

1. Infanterie.

- a) Deux bataillons d'Infanterie de ligne de huit compagnies chacun.

b) Deux bataillons de Chasseurs de six compagnies chacun.

Total de l'Infanterie 4 bataillons en 28 Compagnies.

Officiers	118
Sous-officiers	346
Corps de Musique	41
Tambours et Clairons	88
Soldats	3420
Chevaux d'officiers	16.

—
2 *Cavalerie.*

3 *Escadrons.*

Le 1^{er} rang lanciers, le 2^e carabiniers.

Officiers	21
Sous-officiers	39
Trompettes	9
Cavaliers	258
Chevaux d'officiers	20
id. de troupe	257

—
3 *Artillerie.*

Un Bataillon de 4 compagnies.

Officiers	24
Sous-officiers	43
Trompettes	8
Canoniers	288
Chevaux d'officiers	31
id. de troupe	20
id. de trait	36
Mulets	42

L'une des 4 Compagnies d'artillerie sert une demi-bat-

terie de pièces de campagne, les trois autres servent chacune une demi-batterie d'obusiers de montagne.

—
4 *Ouvriers Artillerie.*

Une Compagnie.

Officiers	4
Sous-officiers	25
Trompettes	2
Ouvriers	100

—
5. *Etat Major du Génie.*

Officiers	28
Sous-officiers	24.

Outre ces officiers, parmi lesquels nous comprenons les adjudans (conducteurs) employés aux travaux du Génie Militaire, il y en a au moins encore autant, placés, soit comme professeurs à l'École Militaire, soit employés par les Ministères de l'Intérieur et des Finances pour les travaux civils, pour l'entretien des ponts et chaussées, les dessèchemens des marais etc.

II. TROUPES IRRÉGULIÈRES.

Huit bataillons de gardes frontières de 4 Compagnies chacun formant un total de

Officiers	124
Sous-officiers	240
Clairons	64
Soldats	1984
Chevaux d'officiers	16

D'après une ordonnance royale du 12 Octobre 1852, qui n'a cependant pas encore été exécutée, ces 8 bataillons doivent être réunis en 4 régiments.

Ces 8 bataillons ont chacun leur réserve de sous-officiers et de soldats, le temps de service étant fixé à deux ans sous le drapeau, et à deux ans dans la réserve, et ils se complètent par des engagements volontaires.

III. GENDARMERIE.

Ce corps, dans lequel, d'après la loi du 20 Mars 1833 ne peuvent être admis que des sous-officiers et des soldats de l'armée, ayant servi honorablement pendant 4 ans et sachant lire et écrire, se compose de 110 brigades de gendarmerie à pied et de 15 brigades de gendarmerie à cheval, à raison de 11 hommes par brigade.

Il y a dans ce corps d'élite

Officiers	48
Sous officiers à pied	133
id. à cheval	15
Gendarmes à pied	1100
id. à cheval	150
Chevaux d'officiers	61
id. de troupe	165

Outre ces troupes, l'armée grecque possède un corps d'Etat-major général, un Etat-major de places, une Intendance, un Arsenal avec ses dépendances, une compagnie de vétérans, et surtout 4 Tetrarchies de la Phalange, composées de presque 400 anciens officiers des corps irréguliers qui ont fait la guerre de l'indépendance. Plusieurs établissemens se trouvent sous l'administration du Mi-

nistère de la guerre. Telle est la fabrique de poudre de guerre à Erasynus, le haras de Tirynthe, le pénitencier du fort de Palamidi, où les condamnés militaires apprennent plusieurs métiers.

L'entretien de cette petite armée, ainsi que des établissemens y annexés, coute à l'Etat, d'après le budget de l'année 1853, la somme de dr. 4,842,081.

Si l'armée grecque n'est pas considérable sous le rapport numérique, nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredits, que sous tous les autres rapports, surtout sous ceux de la discipline, de l'instruction, de la bonne tenue, elle laisse très peu à désirer. Les corps réguliers, très bien disciplinés et d'une tenue irréprochable, renferment un nombre considérable d'officiers instruits et capables; l'Ecole militaire fournit annuellement des sujets qui ont fait des études sérieuses; les sous-officiers sont généralement instruits, et se perfectionnent de jour en jour, grâce à l'instruction répandue parmi eux et parmi les soldats, par les écoles des corps, en sorte que cette petite armée possède tous les élémens nécessaires à la création de nouveaux cadres de corps bien plus nombreux.

Quant aux troupes irrégulières, soumises aux mêmes lois et aux mêmes réglemens, elles ont immensément gagné, surtout sous le rapport de la discipline; l'instruction se répand parmi les officiers et les sous-officiers, et, sauf la partie tactique, elles s'acquittent parfaitement du service qui leur est dévolu.

Une question se présente ici tout naturellement; quelle forces militaires le Royaume de la Grèce pourrait-il mettre sur pied en cas de guerre?

Nous tâcherons d'y répondre en peu de mots.

Il est à regretter que par suite de l'introduction trop tardive de la loi de recrutement et l'absence d'un système de réserve, le pays ne possède pas un nombre d'anciens militaires réguliers assez considérable ; car alors, en les rappelant sous les Drapeaux, la Grèce pourrait présenter une force régulière imposante. Néanmoins, si le cas se présentait, on trouverait de suite dans les provinces plus de 7000 hommes de 25 à 40 ans, exercés et instruits, qui ne manqueraient pas d'accourir à la voix de la Patrie; ces hommes, joints aux corps réguliers existant, et qui renferment, comme nous l'avons dit plus haut, les élémens nécessaires en officiers et en sous-officiers pour un agrandissement de cadres, formeraient un ensemble de troupes régulières de toute arme de 12 à 13,000 hommes parfaitement disciplinés.

Le corps de Gendarmerie, fort de près de 1400 hommes, pourrait également rendre des services considérables.

Les 8 bataillons de Gardes frontières, ayant, comme nous l'avons dit plus haut, une réserve qui peut être rappelée à tout instant, présenterait également une force de plus de 3000 hommes.

Heureusement, à côté des ces forces, déjà assez considérables, le Royaume de la Grèce, pays de montagnes, possède un autre élément, ses populations guerrières, qui ne le cèdent en rien aux populations guerrières de l'Albanie. Ces populations qui ont été le noyau des armées irrégulières dont les héros et les exploits ont excité l'admiration du monde durant la révolution, qui possèdent par instinct le secret de la guerre des montagnes, sobres, braves, habituées au maniement des armes, et chez qui les traditions de la guerre de l'indépen-

dance ont développé tous les sentimens belliqueux, ces populations, disons nous, peuvent au premier appel, fournir un contingent de gardes nationales mobiles de 20,000 hommes. Ces corps, commandés par les généraux et les officiers de la phalange, tous vétérans de l'ancienne guerre, auraient sur les Albanais et sur l'armée irrégulière de la révolution l'avantage d'avoir déjà, dans leurs officiers au moins, des notions de discipline, de bonne tenue et de service régulier.

En portant le chiffre des Gardes nationaux mobiles à 20,000, plus les 7000 hommes d'anciens militaires des troupes régulières à rappeler, nous n'avons voulu désigner que le nombre d'hommes entièrement aptes à la guerre, que les différentes provinces du Royaume pourraient fournir en cas de besoin, sans que les travaux d'agriculture et d'industrie eussent trop à souffrir de l'absence momentanée d'un tel nombre d'hommes. Nous aurions à produire un tout autre chiffre, si nous parlions d'une levée en masse de la population de la Grèce libre.

On voit donc que le Royaume grec peut, en cas de guerre, mettre sur pied, tant en troupes régulières qu'en corps irréguliers, une armée de 38,000 hommes de bons soldats. Cette armée, dans le cas surtout où elle aurait à prendre l'offensive, se renforcerait de toutes les populations guerrières chrétiennes des provinces qu'elle aurait à occuper, et serait très-puissante par la force morale qu'elle puiserait dans les sympathies des chrétiens de l'Orient, et du monde civilisé de l'Europe. B.



Esquisses de littérature grecque moderne.

Parmi toutes les manifestations de la vie et de l'activité des peuples civilisés, la littérature est celle qui représente avec le plus de fidélité leur existence intime, leur mode de penser et de sentir, ainsi que les altérations que les vicissitudes du sort font éprouver à leur état moral et intellectuel. Elle est l'indicateur le plus sensible du changement de leurs destinées; et il ne serait pas impossible de rétablir les traits généraux de l'histoire politique d'un peuple, dont les événements auraient été livrés à l'oubli, mais qui aurait conservé ses monuments littéraires.

Quand la Grèce eût subi le conquête ottomane, on eût dit qu'elle ne se releverait plus de ce coup mortel. Le flambeau de sa noble vie lança ces dernières étincelles, qui allumèrent dans l'Europe occidentale les foyers de la civilisation moderne, et parut s'éteindre à jamais. Pour savoir si en effet le linceuil de la tyrannie recouvrit dès-lors une morte, interrogeons sa littérature pendant ces jours de désolation, comme on examine la glace approchée des lèvres d'un mourant, pour voir si son cristal terni n'accuse pas un dernier souffle, et un reste d'espoir et de vie.

Le pays conquis fut foulé aux pieds du sauvage vainqueur. Toute vie publique y cessa, tout progrès fut anéanti, tout mouvement s'arrêta; le silence et la nuit planèrent sur sa face, autrefois si radiieuse, et l'ignorance établit son empire où la science avait autrefois brillé d'un si vif

éclat. Quelques individualités qui font une exception consolante à la condition générale de la société, les érudits qui correspondaient avec Martin Crusius, et dont on voit les noms dans sa *Turcograecia*, ainsi que les hommes pleins d'un zèle éclairé, qui, trompant la vigilance des tyrans, ou profitant de leur insouciance ignorance, fondaient et entretenaient des écoles, sont en partie les débris d'un passé détruit, en partie aussi les représentants du vague instinct d'un meilleur avenir, qui n'a jamais quitté les Grecs, même au temps où le sort sévissait contre eux avec le plus de rigueur.

Mais si le bas-pays était plongé dans la nuit de l'esclavage, les cimes étaient le partage de la liberté. Des braves, confiants en leur Dieu et en leur bon fusil de *clefte*, ont préservé leur indépendance sur les hauteurs de l'Olympe et du Pinde, et le bruit de leurs armes victorieuses était une protestation permanente contre la destinée de leur patrie asservie. Le combat était leur existence, la vengeance et la liberté les sentiments qui les animaient. Cette branche inculte mais vivace du tronc abattu, ce reste d'existence indépendante, est un trait distinct dans la physionomie nationale, qui ne pouvait manquer de se refléter dans la littérature.

Il y est en effet représenté par les chants cleftiques. Expression poétique de cette liberté sauvage et fière, qui, née de l'élan spontané des âmes les plus fortement trempées, n'empruntait rien aux théories étrangères, et du haut de ses montagnes jetait son défi aux tyrans, et foudroyait sur eux des régions d'où descend la foudre, ces chants étaient des fleurs qui n'avaient rien d'exotique, et s'épanouissaient sur le Parnasse en friche, aux brises du désert

et aux inspirations de l'indépendance. Leur style hardi et naïf, figuré et souvent élevé, porte l'empreinte de la rude nature où ils sont éclos, et de la classe robuste du peuple, qui en est le poète anonyme, en même temps que le héros, et rappelle plus d'une fois des beautés simples et austères de l'ancienne épopée. Le brave qui s'indigne contre ses fers et fuit ses tyrans, n'a d'autre abri, d'autre refuge, d'autre confident de ses peines, que la libre nature, à laquelle il confie

Le plus grand de ses biens, le plus cher qui lui reste.

Aussi est-ce à elle qu'il adresse ses plaintes; c'est sa voix qu'il entend lui répondre en sublimes concerts. — «Je veux, dit le jeune brave, me faire Cleste, être l'orgueil du désert et le compagnon des forêts. Je veux habiter les montagnes et les cimes escarpées, au milieu des bêtes féroces; avoir les rochers pour ma couche, et les neiges pour ma couverture; mais je ne veux pas servir les Turcs.»

Comme les chevaux d'Achille et les rivières de Troie empruntent la parole humaine dans les poèmes d'Homère, comme dans la mythologie ancienne chaque arbre, chaque grotte, chaque fontaine, est animée par une nymphe qui l'habite, de même dans ces chants les oiseaux des forêts, les aigles perchés sur les pics des montagnes, les montagnes elles-mêmes, le soleil et la lune, les rivières de la terre et les nuages du ciel, se racontent les exploits des clestes, pleurent leur mort, et consolent leurs mères et leurs épouses affligées. Touchant toutes les cordes, de la plus tendre à la plus sublime, traitant de tous les événemens de la vie de famille et de la vie des camps, ces improvisations variées sont, comme les rapsodies antiques, le tableau le plus frappant du peuple grec, et son

histoire poétique, à une époque où ce peuple était oublié par l'histoire.

Tantôt c'est l'Olympe qui se vante à l'Ossa de n'avoir jamais subi le contact infamant des Turcs. A chacune de ses sources flotte un étendard, un cleste est posté sous chacun de ses arbres. A son sommet est assis un aigle royal, qui porte dans ses griffes la tête d'un combattant. «Mange, oiseau, ma jeunesse, nourris-toi de ma force, que ton aile s'allonge d'une aune et que ta griffe croisse d'une palme. J'étais cleste et *armatole*; j'ai tué des Turcs sans nombre; mais mon heure est aussi venue.»

Une autre fois c'est un cleste mourant, qui dicte ses dernières volontés à ses compagnons. «Faites-moi une tombe spacieuse et haute, que je puisse m'y tenir debout, charger mon fusil et combattre. Ouvrez-y aussi une fenêtre à ma droite, que les hirondelles m'y viennent annoncer le printemps, et que les rossignols viennent m'y chanter le mai fleuri.»

«Oiseaux, s'écrie un malade, serai-je guéri? Oiseaux, reprendrai-je mes forces?— Pliaska, lui répondent les oiseaux, si tu veux guérir, si tu veux que tes blessures se ferment, va sur les hauteurs de l'Olympe, sur ces beaux plateaux, où les forts ne souffrent jamais, où les souffrants reprennent leurs forces.»

Vervo est expirant; son coursier lui dit: «Lève-toi, mon maître; allons où vont nos camarades. — Mon coursier bai, je ne peux pas aller; je vais mourir. Va, creuse le sol de ton sabot d'argent. Prends-moi avec tes dents, et jette-moi dans la fosse. Porte mes armes à mes compagnons; porte aussi ce mouchoir à ma belle, qu'elle le voie et me pleure.»

Une mère, dont le fils a été tué, épanche sa douleur en ces tendres accens: «Les cerfs et les faons courent sur les montagnes; seule une triste biche ne va pas avec eux; elle recherche l'ombre, et dort sur son côté gauche; si elle trouve de l'eau limpide, elle la trouble avant de la boire. Le soleil la rencontre; il s'arrête et lui demande: Qu'as-tu pauvre biche? pourquoi ne vas-tu pas avec les autres cerfs? pourquoi recherches-tu l'ombre, et dors-tu sur ton côté gauche?—Soleil, tu me le demandes, je veux te le dire. Pendant douze ans j'étais sans enfants; j'en eus un enfin; je le nourris et je l'élevai. Lorsqu'il eut deux ans accomplis, un chasseur l'a tué. Malédiction sur toi, chasseur! Tu m'as ravi mon époux; tu m'as privée de mon faon.»

La tombe du brave, qu'on a foulée aux pieds, rend un gémissement profond. «Pourquoi gémiss-tu, ô mort, pourquoi ce profond soupir? Est-ce la terre qui te pèse, est-ce la plaque noire? Ce n'est point la terre qui me pèse, ce n'est point la plaque noire. Je m'afflige que tu m'aies méprisé, et que tu aies marché sur ma tête. N'étais-je pas jeune aussi, n'étais-je pas un brave? N'ai-je pas aussi traversé les bois par le clair de lune, et n'ai-je pas fait sentir ma bravoure aux Turcs?»

Dans plus d'un de ces chants on voit briller toute la vivacité de l'imagination inépuisable des anciens, et l'on se croirait revenu aux temps où les créations poétiques peuplaient l'Olympe, et le faisaient intervenir dans les drames humains. Tel est le cas dans l'épigramme suivante, toute étalante de poésie et de fraîches images:

«Pourquoi les montagnes sont-elles noires et menaçantes? Est-ce le vent qui les ébranle, est-ce la pluie qui les

frappe? Ce n'est point le vent qui les ébranle, ce n'est point la pluie qui les frappe; c'est Charon (la Mort) qui y passe avec les trépassés. Il chasse les jeunes devant lui, les vieillards le suivent, et il porte les tendres enfants rangés sur sa selle. Les vieillards le prient, les jeunes gens se mettent à genoux devant lui. — «Arrête-toi, ô Mort, auprès d'un village, arrête-toi auprès d'une fraîche fontaine, que les vieillards se désaltèrent, que les jeunes gens jettent la pierre, et que les petits enfants cueillent des fleurs. — Je ne m'arrête pas à un village ni à une fraîche fontaine. Les mères y viendraient puiser de l'eau, et y rencontreraient leurs enfants; les époux s'y reverraient, et je ne pourrais plus le séparer.»

La chanson suivante n'est-elle pas due à cette même inspiration qui dictait aux anciens poètes les *Nécyes*, ou descentes des morts aux enfers, et dont ils savaient tirer un si brillant parti?

«Zachos est monté à cheval pour aller chercher les Enfers. Son cheval était gris de fer, sa selle était d'or. Il descendait marche à marche. Soudain à une marche il hésite. La terre le vit et eut peur; Charon s'en émut, et les morts qui le rencontrèrent, lui demandèrent: «Que veux-tu, Zachos? Pourquoi être descendu en ce lieu?—J'y suis venu pour revoir mes amis et m'en retourner.—Au moins, Zachos, que ne léguais-tu à un autre ta selle d'or, avant de venir en ce lieu de ténèbres, d'où il n'y a plus de retour, où les enfants sont séparés des mères, et les mères sont séparées des enfants?» Et Charon s'élança sur lui et le prend aux cheveux. — Lâche, Charon, mes cheveux et prends-moi par les mains. Tu sentiras ma valeur, tu verras si j'ai peur de toi.» Charon lâche ses che-

veux, et le prend par les mains, Zachos lutte, et l'étend trois fois par terre. Mais Charon s'élance, et le prend de nouveau aux cheveux. — Lâche, Charon, mes cheveux, et prends-moi par les mains. Je ne résiste plus; fais de moi ce que tu veux. — Viens voir ma tente et trembler. En dehors elle est tendue de rouge, elle est tendue de noir en dedans. Les pieux qui la soutiennent sont des bras de braves, ses cordes et ses crochets sont des tresses de jeunes filles.»

Enfin plusieurs de ces improvisations serviraient à prouver, que le sentiment dramatique ne s'était pas tout à fait éteint chez la race qui la première a donné naissance au drame. En voici un exemple sur cent que nous pourrions citer:

«La belle Eugénoula s'était mariée toute jeune. Elle se vantait dans une heure néfaste, que la mort ne pouvait l'atteindre, car elle avait neuf frères, un beau pallicare pour époux, et de riches maisons avec des cours et des jardins. Un méchant oiseau l'entendit, et alla le rapporter à Charon. Celui-ci frappa de sa flèche la jeune femme au sein, et la jeune femme pâlit. Il frappe encore, il frappe une troisième fois, et la renverse au lit. — «Ma mère, je te dis adieu. Mets-moi mes habits de nocce. Si mon Constantin vient, ne l'afflige point. Dresse lui la table, et donne lui à souper. Prends aussi la clef dans ma poche, et rends lui l'anneau de mes tristes fiançailles. Qu'il se choisisse une autre fiancée, qu'il fasse de nouvelles relations.» Constantin venait à travers la plaine à cheval, accompagné de cinq-cents primats, et de mille pallicares, il voit la croix devant sa porte, des prêtres dans sa cour, il voit les flambeaux, et le cercueil paré. — Un de mes parents

est mort, et on le porte à terre.» Il pique son cheval, et entre dans sa cour. — «Salut à vous, hommes du peuple, à vous, vêtus de la soutane; salut à toi aussi, fossoyeur. A qui est ce cercueil?— Il est à la belle Eugénoula qui s'est mariée toute jeune, et qui se vantait que la mort ne pouvait l'atteindre.—«Fossoyeur, creuse un tombeau pour deux cercueils, un tombeau large et profond, qui puisse nous contenir tous les deux.» Il tira son poignard et se l'enfonça dans le cœur. Et lorsqu'on les descendait dans la tombe, tous pleuraient, les parents et les étrangers, et les prêtres pleuraient aussi. Un roseau a poussé sur l'un, et sur l'autre un cyprès; et lorsque le vent de Nord souffle dans les branches, le roseau et le cyprès se penchent l'un sur l'autre et s'embrassent. Ces chers enfants à l'existence si précaire, ils n'eurent pas le temps de s'embrasser dans la vie, ils s'embrassent après leur mort! »

Ce peu d'exemples suffira pour prouver que la poésie, qui est le plus bel attribut du génie hellénique, ne s'est jamais complètement éteinte dans le pays qu'elle avait autrefois couvert de gloire. Elle s'est restreinte en même temps que l'activité nationale, et dans une mesure égale. Sa sève n'avait plus la force de s'épanouir dans les magnifiques et luxuriants produits d'autrefois; mais elle s'est retirée dans ces germes, qui, fécondés un jour par les rayons de la liberté, pourraient encore couvrir le Parnasse de nouveaux lauriers. A.

(La suite prochainement.)



Quinzaine politique du Spectateur.

C'est l'Asie qui a offert dans cette quinzaine, son contingent de nouvelles. Nous aurions eu peu besoin de parler du combat d'Acchatzik et de celui de Carsi. Les Turcs y ont été battus, comme ils le seront toujours et partout où les Russes voudront ou devront se mesurer avec eux. Mais ces rencontres ont cela de caractéristique, qu'elles ont prouvé ce que sont ces forces tant pronées de l'empire ottoman, qui devaient en faire une des puissances si non prépondérantes en Europe, au moins capables de tenir tête à la Russie. L'appât du pillage, la voix du fanatisme, et les ordres despotiques du gouvernement, ont bien pu, et pourront en tout temps, lever de toutes les extrémités de l'empire des hordes nombreuses, et les entretenir aussi longtemps que les Chrétiens consentiront à se saigner jusqu'au blanc au profit de leurs oppresseurs. Mais ces hordes ne sont pas une armée; elles ne peuvent rien pour sauver un état, elles ne contribuent qu'à rendre sa chute plus ignominieuse, après avoir servi de pâture aux plus vaines illusions. Les vingt-cinq mille Turcs qui formaient le camp d'Acchatzik, n'ont presque pas combattu, et se sont débandés à l'approche de l'ennemi; ils se sont évanouis avec les espérances de ceux qui en attendaient la régénération de l'empire de Mahomet, et ont entraîné dans leur fuite ceux qui avaient cru de leur honneur de prostituer leur épée chrétienne à la défense du croissant.

Mais à la démoralisation de l'armée, à sa désorganisation, ainsi qu'à l'absence des finances qui en sont le nerf, il y

aura, nous dit-on, moyen de trouver remède, pourvu que Mahomet et l'assistance de l'Europe prêtent vie de quelques dizaines d'années à l'intéressant malade qui est en train de mourir. Nous pensons que non. Nous croyons que la Turquie périt d'un mal interne, inhérent à son essence, accru encore par sa position en Europe, et auquel aucune réforme vraiment praticable, ne saurait remédier. Nous savons que tout le monde ne pense pas encore comme nous, et nous venons de parcourir une brochure qui eût dû nous faire changer d'avis, s'il nous était possible d'en changer. Elle a été publiée par M. Emile de Girardin, et eût pu tout aussi bien, et mieux encore, être signée par M. Ubicini. M. de Girardin nous assure qu'il a puisé à pleines mains dans les Lettres sur la Turquie de M. Ubicini, et nous le croyons sans peine. Nous pensons même qu'il y a tout puisé, tout, à la réserve de certaines sentences, comme celle où il dit que si ses informations n'étaient pas exactes, il serait le premier à proposer la suppression de la Turquie. Nous en faisons entièrement crédit au jugement et au cœur de M. Emile de Girardin.

Presque tout le reste de la brochure est la glorification des Turcs, de leur caractère, de leur système, de leurs institutions, à commencer par le Coran. Le Coran est un livre unique: il a donné, et peut encore promettre à la Turquie des destinées glorieuses. On y peut trouver en germe le gouvernement représentatif et la liberté de la presse, le jury et l'inamovibilité des juges, et que sais-je encore? peut-être bien le suffrage universel et le *reform-bill*. Oui, le Coran est en effet un livre où l'on trouve tout ce qu'on y veut trouver, Mahomet et les prophètes, le Messie et l'Antéchrist, les saints et le diable. M. Ubicini y

trouve la grandeur, et nous la chute inévitable de la Turquie. Il y voit la tolérance la plus édifiante, et qui fait de ce livre saint l'étoile qui brillera à tout jamais sur la civilisation réservée au peuple fidèle des Musulmans; et nous y lisons entre autres (Chap. V. Vers. 30): *Voici quelle sera la récompense de ceux qui combattent Dieu et ses apôtres et des idolâtres. Vous les mettrez à mort, ou vous leur ferez subir le supplice de la croix; Vous leur couperez les mains et les pieds alternés etc.* Et ailleurs (Vers. 17 du même chapitre): *Nous avons suscité au milieu d'eux (des Chrétiens) l'inimitié et la haine, qui doivent durer jusqu'au jour de la résurrection.* Ce n'est pas ainsi que parle le livre saint, le livre civilisateur, le livre qui fut donné aux hommes pour leur montrer la voie du bonheur dans ce monde, et la voie du salut dans l'autre. Mais loin de nous la pensée impie d'établir un parallèle entre l'Évangile et le Coran, la parole divine et les élucubrations d'un ambitieux fanatique. Nous n'essaierons pas de convertir ceux qui pensent que les préceptes de Mahomet ne sont pas pour le gouvernement des peuples d'une portée inférieure à ceux de Jésus-Christ, mais nous leur rappellerons qu'indépendamment des théories morales, le Coran contenant tout, principes généraux et application de détails, prescriptions et lois, pénalités et règles de procédure, dans une incohérence informe, et dans une imperfection barbare, ayant la prétention de tout prévoir et de tout ordonner dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, d'après l'état social des Arabes au septième siècle, le caractère même de sainteté dont il est revêtu, rend toute réforme impossible, et donne à tout progrès de l'esprit humain le cachet de l'apostasie. Nous observerons aussi, que ce qui finit par donner au livre

sacré des Turcs sa signification véritable, ce sont ses commentateurs, sans lesquels les plus savants Ulémas, à plus forte raison M. Ubicini, ne comprendraient que peu de chose au chaos du Coran, ce sont les convictions populaires, qui cherchent et qui trouvent leur sanction dans le livre où toute chose se trouve. C'est en prenant le Coran avec ces importants accessoires, que M. Ubicini n'y trouvera plus ni le jury, ni les chambres, mais bien le mépris et la haine contre les chrétiens, les principes du despotisme le plus absolu, les ténèbres de la barbarie la plus incorrigible. C'est alors qu'il avouera que la régénération et la civilisation des Turcs est une tâche immense, impossible, une œuvre de réforme fondamentale, et qui exige avant tout, qu'on substitue à la sanction qui justifie le pour et le contre, une autre sanction pure et divine, qui ne recommande, qui n'impose que le bien, qu'au Coran on substitue l'Évangile!

M. de Girardin, ou plutôt M. Ubicini, est intarrissable dans ses éloges des Turcs. C'est un peuple modèle, un peuple d'une tolérance exemplaire, et l'on doit se féliciter que le sépulcre du Christ soit entre leurs mains. « Qu'auraient fait les Chrétiens s'ils avaient la Mèque? » Ces dernières paroles sont malheureusement une citation de M. de Lamartine, qui, si notre mémoire ne nous trahit, avait une fois, et après son voyage en Syrie, prononcé du haut de la tribune un jugement beaucoup moins favorable aux Osmanlis. Ce qu'ils en feraient? Ce que les Anglais font du temple de *Jaggernout* et de toutes les pagodes révérees des Indiens, qui sont en leur pouvoir, ce que les Russes font des mosquées de la Crimée, ce que les Grecs font de celle de Chalcis, le seul endroit du petit royaume, où

il reste des Turcs, et où ils vivent protégés et respectés, et jouissant absolument des mêmes droits que les Chrétiens. Pour connaître la tolérance des Turcs, qu'on examine la condition des églises grecques, arméniennes ou catholiques un peu loin du centre, qu'on s'informe des difficultés que rencontrent les Chrétiens, non seulement pour en élever de nouvelles, mais même pour réparer celles qui tombent en ruines, qu'on demande à connaître les tourments et les condamnations que subissent les Chrétiens dans les provinces, sous le prétexte, toujours controuvé, d'avoir injurié le prophète, qu'on se demande enfin pourquoi la tolérance religieuse sous toutes ses formes, est une des principales garanties que non seulement la Russie, mais aussi L. Stratford, dans sa sollicitude philanthropique, réclame en faveur des Chrétiens de l'Orient.

Ensuite, ce sont les institutions législatives des Turcs qui sont excellentes, et surtout respectées de ceux qu'elles sont appelées à régir. Si respectées en effet, que les uns ont préféré la mort à leur joug, et l'ont secoué, que les autres roagent leur frein avec impatience.

Si dans le code pénal, dans les Hatt-Scheriffs, dans les Tanzimats et dans les Firmans de la Turquie, on trouve les trésors qu'on nous vante, les sources intarissables de bien-être pour les sujets du Sultan, on doit se demander avec étonnement, pourquoi cette barbarie, cette misère sous le meilleur régime du meilleur des états possibles? Ces belles institutions empêchent qu'on tue personne sans jugement, admettent le témoignage des chrétiens, et permettent à ceux-ci d'aspirer aux places de Pachas et de Vizirs. Tout cela prouve uniquement ce que valent en Turquie les Firmans et les Hatt-Schériff, arrachés à la fai-

blesse, et calculés pour donner le change, et combien ont raison ceux qui demandent aux Turcs des garanties matérielles de l'exécution de leurs promesses. De toutes ces belles institutions aucune n'a jamais été appliquée, et les plus modérées sont parmi les conditions les plus difficiles que les amis des chrétiens essaient d'imposer aujourd'hui à la Turquie.

La Turquie est aussi plus avancée que la France en matière de liberté de commerce, et vous verrez que bientôt l'Europe ira à l'école à Stamboul, pour prendre des leçons de civilisation. Il y a en Turquie liberté de commerce, comme il y a liberté de piraterie, liberté de brigandage, c'est à dire incertitude, imprévoyance, ignorance profonde, et absence de toute mesure administrative. M. Ubicini soutient sérieusement qu'on n'entend jamais parler de vols en Turquie. Nous ne savons pas si c'est sur l'exemple des environs de Smyrne qu'il appuie son assertion.

Il n'y a pas sur la terre de peuple plus moral que les Turcs, ce qui ne veut pas dire plus éclairé, dit M. Ubicini, tandis que nous, au contraire, nous croyions que cela voulait dire absolument la même chose. Il n'y en a pas de plus doux pour la perception des impôts, ajoute-t-il, sourd aux gémissements de tous les peuples malheureux, écrasés sous le régime oppressif des Turcs. M. Emile de Girardin connaît avec de minutieux détails toutes les différentes catégories d'impôts qui existent en Turquie, et certainement, si c'était M. de Girardin qui était le Grand-Vizir, nous n'aurions eu le moindre doute qu'ils ne fussent répartis avec la plus grande équité; mais aujourd'hui ils sont le fléau des sujets du Sultan, et l'une des principales sources de leurs misères. Enfin le gouvernement Turc est la royauté de Montesquieu, qui, nous en sommes sûrs, eût été aussi étonné d'avoir fait dans son Esprit des Lois de la politique turque, que l'est M. Jourdain de faire de la prose sans le savoir. Le Sultan est le premier serviteur de la loi. Il est vrai, et l'on avoue, que les Ulémas sont contraires au progrès; mais qu'à cela ne tienne! Le sultan les mettra à la raison. Or, comme c'est de la loi sacrée que le Sultan est le serviteur, ou plutôt qu'il n'y a de loi en Turquie que la loi sacrée, on voit combien la chose est facile, à moins de modifier la loi sacrée, c'est à dire de renverser la Turquie par ses bases. Du reste, les Ulémas se sont chargés en dernier lieu de prouver notre argumentation par des faits. Ils se sont révoltés contre les dispositions pacifiques du Sultan, et lorsque celui-ci eût ordonné aux troupes de les réduire par la force, les troupes ont refusé de lui obéir; sa puissance s'est brisée contre la leur.

Les auteurs de la brochure concluent de tout ce qui précède, non seulement que la Turquie est née viable, mais aussi que rien n'est plus facile que de la lancer à pleines voiles dans les réformes les plus hardies; que, par le principe peut-être que les extrêmes se touchent, on peut, du gouvernement despotique, qui, à tout prendre ne serait pas une aussi mauvaise chose qu'on l'a dite, la faire arriver d'un bond au gouvernement économique, par lequel l'administration sera réduite à une prime d'assurance; elle n'aura même pas besoin de tarder en route, en passant par les détours inutiles des formes représentatives, bien qu'elles soient commandées par le Coran;—qu'il ne s'agit à tout prendre, que de laisser aux habitans de la Turquie la liberté dont ils jouissent, et après avoir établi un cadastre modèle, de rendre pour les chrétiens la justice, l'instruction et la municipalité indépendantes du gouvernement central, ce qui, pensons-nous, aura réduit celui-ci à bien peu de chose;—en outre, de réduire les dépenses, ce que la Turquie ne demanderait pas mieux que de faire, si elle le pouvait, et si l'état moral de ses populations et de son gouvernement n'y opposait un obstacle;—de changer le mode de perception de ses impôts, de supprimer le Charatche, la traite des esclaves, la défense pour les Chrétiens d'acheter des terres, celle de construire des églises, d'établir l'égalité des droits civils, et de passer un concordat pour les Lieux-saints.

La Turquie pouvant ainsi devenir encore grande et puissante, il n'y aurait aucune raison pour penser à un empire chrétien. Pourquoi cet empire serait-il plus fort que celui des Turcs? Par la raison, croyons-nous, qu'une pyramide reste plus ferme sur sa base que sur son sommet, que de deux peuples c'est la plus nombreux, le plus développé, celui qui suit les saints préceptes d'égalité et de justice enseignés par sa religion, qui peut commander sans danger sur l'autre. Mais cet empire, qui aura-t-il pour Empereur? Nous ne comprenons pas pourquoi M. Emile de Girardin croit qu'il soit si difficile de trouver un Empereur. Mais nous passerons pour aujourd'hui cette objection. Nous ne pensons pas que le moment soit venu de la discuter.

La Turquie, mue par ses sentiments de reconnaissance envers les puissances qui l'ont protégée, sentiments renforcés encore par l'aspect de leurs forts mouvants, qui se balancent dans le Bosphore, ne pourra, ajoute-t-on, que souscrire aux conditions ci-dessus, auxquelles l'Europe voudra lui donner la paix, et qui, il faut bien le dire, sont peut-être plus importantes pour les Chrétiens, mais certainement aussi bien plus onéreuses pour les Turcs, que celles du prince Menschicoff. Elles ne sont pas la destruction brusque, elles sont la dépossession graduelle et inévitable des Turcs.

La Russie devra de l'autre côté consentir à retrancher de ses anciens traités tout ce qui est attentatoire à l'intégrité et à l'indépendance de la Tur-

quie. Si elle s'y refuse, et si elle est soutenue par l'Autriche et la Prusse, eh bien, alors la guerre! Et Polonais, et Hongrois et Italiens, et toutes les nationalités qui aspirent à reconquérir leur indépendance, se déclareront pour la Turquie et pour ses alliés. Toutes? peut-être; excepté une seule, qui est la seule importante pour la Turquie. Les Grecs, et tous leurs frères d'infortune, seront toujours pour ceux qui seront contre les Turcs. Or, dans une conflagration générale la mine prendrait feu, et la Turquie qu'on voudrait sauver de dehors, s'abîmerait sur elle-même dans son intérieur.

Mais les choses paraissent ne pas être aussi mal que M. de Girardin le supposait. On nous dit que l'Autriche et la Prusse s'unissent à la France et à l'Angleterre afin de forcer les deux puissances belligérantes à déposer les armes. Mais on ne nous dit pas encore quelle est la sanction de leurs propositions, à quelle mesure finale et décisive elles sont résolues à s'arrêter. Est-ce par la guerre qu'elles veulent étouffer la guerre? Mais que gagneraient-elles à cette politique homéopathique, si ce n'est de subir le mal afin de l'éviter? Elles sont aujourd'hui d'accord pour trouver les moyens de pacification; mais nous ne saurions dire quelle sera la position de chacune, si elles ne les trouvent pas.

Il est bien possible que cette démonstration commune n'aspire qu'à désarmer les deux partis par l'intimidation. On nous dit que l'arrangement proposé ménagerait les intérêts et les susceptibilités de tout le monde. La Russie traiterait directement avec la Turquie, mais en présence des représentants des autres puissances, et dans un lieu neutre; on ne s'écarterait pas des bases des traités existants, on n'exigerait de la Turquie aucune des conditions qu'elle a déjà refusées, on donnerait aux privilèges acquis des chrétiens de l'Orient la garantie des cinq puissances, et l'on commencerait par l'évacuation des provinces danubiennes. Il y a des gens qui prétendent que ces conditions ne ménagent nullement la Russie; il y en a d'autres qui les trouvent trop dures pour la Turquie. Quant à nous, qui ne prétendons même pas savoir si elles sont authentiques, nous nous bornons à soutenir à priori qu'à notre avis il sera impossible de trouver une solution par laquelle l'une des deux parties ne soit forcée à céder; car il n'a jamais été donné à la puissance humaine, et il ne sera pas plus donné à la politique de nos jours, de concilier deux oppositions, de combiner l'affirmation et la négation. Ou la Russie cessera de prétendre posséder des droits qu'on nie, et de réclamer ceux qu'on lui conteste, ou la Turquie cessera de considérer comme incompatibles avec son existence souveraine les concessions qu'elle refusait tantôt, malgré toutes les assurances et toutes les exhortations de ses alliés. Après ses victoires, la Russie peut offrir, peut

même accepter la paix, mais elle ne peut la subir à des conditions dégradantes. A moins de s'abaisser, et d'avouer qu'elle a peur, elle ne peut renoncer en substance ni à ses capitulations antérieures, ni aux garanties qu'elle réclame. La Turquie sent déjà faiblir le courage qu'elle puisait dans son ignorance d'elle-même. Elle ne demande pas mieux que de céder, si les Ulémas turbulens, c'est-à-dire, si les dépositaires et les interprètes de la loi sacrée, qui est la seule loi en Turquie, veulent bien le permettre, ou si les flots discrets du Bosphore étouffent leurs cris séditieux. On pourra alors les forcer à accepter, dans une réduction un peu ménagée, ce que dans le principe ils avaient repoussé comme inadmissible; on peut, en d'autres termes, rameuer la question où elle en était à peu près lors de la rédaction du premier projet de Vienne, et obtenir la soumission de la Turquie. Mais supposons même qu'on aura obtenu la paix aux conditions les plus favorables pour celle-ci, ne restera-t-elle pas après tout aussi faible qu'avant, plus faible même par toute la force que les nouvelles concessions auront ajoutées aux Chrétiens, par toute l'intensité nouvelle que cette force aura donnée à leur ardent amour de la liberté? En sera-t-elle moins voisine de la Russie, moins soumise à son influence, surtout après qu'elle aura été humiliée par elle, moins menacée des vues ambitieuses qu'on veut supposer à celle-ci? La crise terminée, la question d'Orient restera tout aussi menaçante, et livrée à tous les hasards de l'avenir que nul se saurait prévoir. Nous avons tant puisé dans la brochure de M. Emile de Girardin, qu'on nous permettra de terminer par une excellente considération que nous y trouvons :

« La petite politique est celle qui complique et ajourne toutes les questions; la grande politique est celle qui les simplifie et les résout. »

A.



M. RENIÉRI.